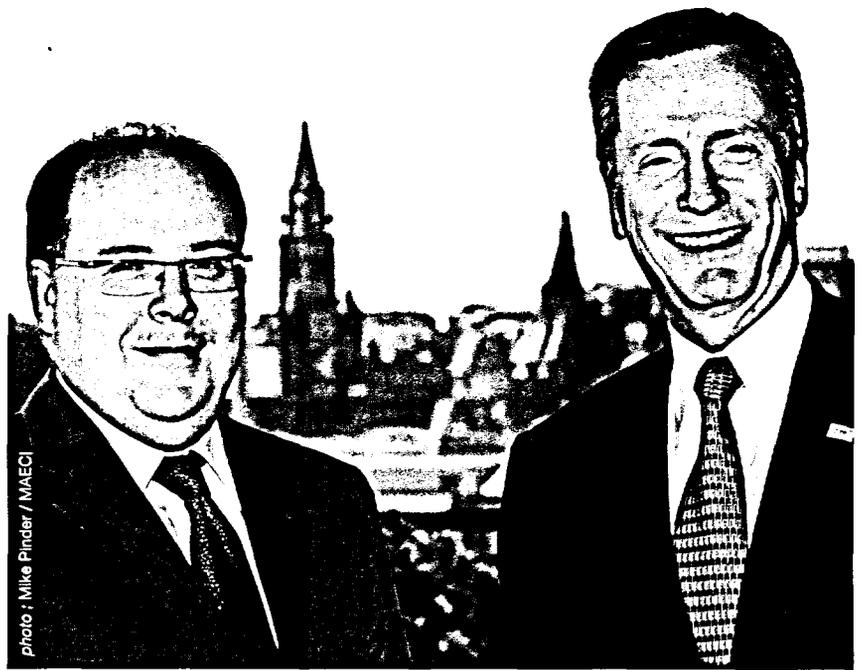


les importantes améliorations apportées aux services consulaires, aux services de passeport et aux services commerciaux du MAECI.

Nos programmes de formation et de recrutement fonctionnent à plein régime, car nous voulons instaurer un service à l'étranger plus représentatif de la nature, des talents et des aspirations du Canada d'aujourd'hui, qui est plus diversifié que jamais. D'autres changements visent la structure organisationnelle et la gouvernance; les cloisonnements sont choses du passé. Le Ministère doit faire preuve de souplesse afin d'être en mesure d'adapter au besoin son réseau de missions à l'étranger, et ce, le plus rapidement possible.

Tous ces éléments sont essentiels à notre transformation, mais cela ne s'arrête pas là. L'établissement d'un ministère de l'avenir doit comporter deux volets. Il doit d'abord comprendre un programme de transformation qui donne une impulsion novatrice, progressiste et conviviale aux efforts déployés. Il doit aussi miser sur une vision de la façon dont la politique, la diplomatie et l'engagement peuvent bien servir les intérêts et les valeurs du Canada et des Canadiens, ainsi que leur sécurité et leur prospérité.



Louis Lévesque, sous-ministre du Commerce international (à gauche), et Len Edwards, sous-ministre des Affaires étrangères : les dirigeants d'un ministère chargé des affaires étrangères et du commerce doivent porter leur regard vers l'avenir et adapter en conséquence leur organisation, leur approche, leur fonctionnement et leur effectif.

Comment faut-il mettre au point ce second volet? Trois moyens s'imposent. Le premier consiste à examiner comment nous pouvons conseiller et servir le gouvernement et les Canadiens de manière optimale. Le deuxième consiste à déterminer comment tirer profit de l'outil fondamental du monde « linéaire » et interdépendant dans lequel nous vivons, soit le réseautage. Le troisième consiste à établir les « incontournables » d'un ministère des affaires étrangères et du commerce de l'avenir.



1925
Jean Désy devient le premier haut fonctionnaire francophone.

1927
Le Canada ouvre une légation à Washington.

1929
Le Canada ouvre une légation à Tokyo.



1939
La Seconde Guerre mondiale éclate en Europe et entraîne de nouvelles responsabilités pour le Canada. Le Ministère est dorénavant chargé de superviser le commerce de biens stratégiques et la collecte de renseignements.

1942
De nouvelles missions sont établies en Union soviétique et en Chine, deux alliés dans la guerre contre le fascisme.

1942
En raison de la pénurie de main-d'œuvre causée par la guerre, les femmes commises se voient confier des tâches d'agent.



1925

1925
Le Canada ouvre un bureau à Genève.

1925
Le Canada inaugure la célèbre Maison du Canada à Trafalgar Square, à Londres.



1926
La Conférence impériale, tenue à Londres, accorde au Canada et à d'autres dominions le droit d'établir des missions diplomatiques à l'étranger.

1927-1929
Skelton engage les diplomates Lester Pearson, Kenneth Kirkwood, Hugh Keenleyside, Norman Robertson, Paul-Émile Renaud et Keith Crowther.

1930

1939
Des missions sont établies un peu partout dans le Commonwealth, en Amérique latine et en Europe.



1940

1940
Le Canada établit au Groenland son premier consulat, afin de surveiller les mines de cryolite, d'une importance déterminante pour l'effort de guerre allié.

1943
Le premier consulat général du Canada aux États-Unis est ouvert à New York.



1945

1945
L'Organisation des Nations Unies voit le jour lors d'une conférence à San Francisco.

La guerre et la paix